

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LEZ - FONTAINE****SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2024**

Date de la convocation :

16/09/2024

Date d'affichage :

23/09/2024

**NOMBRE DE MEMBRES :**

Afférents au Conseil Municipal : 09

En exercice : 09

Qui ont pris part à la délibération : 06

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un du mois de septembre à 11 heures, le conseil Municipal de la commune de Lez-Fontaine (Nord) régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes sous la Présidence de Monsieur Philippe HANOT, Maire.

**Présents :** Philippe HANOT, Michel BLAUWBLOMME, Chantal CARETTE, Raphaëlle HANOT, Jeffrey LOUCHE, Ignacio SERE

**Absent excusé :** Jacky AMBROZY, Jacques DERAIME, Ludovic JOURDAIN

**Secrétaire de séance :** Raphaëlle HANOT

**Objet de la Délibération : Actualisation du tarif cantine**

Le maire informe les membres du Conseil que dans un courrier daté du 13 mai dernier la société API Restauration, prestataire de restauration collective pour la cantine, actualise ses tarifs au 1<sup>er</sup> septembre 2024 par rapport à l'évolution des indices INSEE de leur branche d'activité. Le tarif des repas Maternel/Primaire passe **de 3,69 € à 3,80€**.

Afin de répercuter au plus près cette évolution, il est proposé d'augmenter le tarif demandé aux familles de **3,80 € à 4 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025**.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par :**

- **5 voix pour**
- **1 contre (Jeffrey LOUCHE)**

Fait en séance, les jours, mois et an susdits.

**Le Maire,  
Philippe HANOT**

**La secrétaire de séance,  
Raphaëlle HANOT**